



PROGRAMME DE FORMATION

« Travail social sous statut indépendant »

Le 26 février 2021

Via Skype

Siège social :

5 chemin de la Dîme

95700 Roissy en France

N° enregistrement Préfecture :

11950533495

Objectifs généraux

- ✓ Connaissance du statut de travailleur indépendant
- ✓ Modes d'évaluation de la viabilité d'un projet
- ✓ Rappel de la déontologie et de l'éthique dans un nouvel environnement de travail

Publics

Travailleurs sociaux

Les intervenants

Mme Katia Protzenko

Mme Nelly Cella

Durée et coût

- ✓ 1 journée : 9h00 à 17h00 (soit 7 h)
Repas pris en commun
- ✓ 410 € T.T.C prise en charge
- ✓ 290 € T.T.C individuel
Repas compris

Nombre de participants

Le nombre de participants est limité à 12 personnes.

Lieu

Paris : **Skype**

Programme

Le service social indépendant :

- ✓ Définition
- ✓ Spécificité

I. Construire un projet de travail social indépendant :

- ✓ Les motivations
- ✓ Les domaines d'activité
- ✓ Les compétences
- ✓ La faisabilité du projet
- ✓ L'étude de marché
- ✓ La déontologie

II. Les démarches administratives

III. Les contraintes matérielles

IV. Présentation de l'ARTSI :

- ✓ Cursus professionnel des animateurs
- ✓ Expérience professionnelle des adhérents
- ✓ Engagement des adhérents
- ✓ Déontologie et éthique

V. Synthèse

VI. Moyens pédagogiques :

- ✓ Travail en petits groupes
- ✓ Présentation power point
- ✓ Apports théoriques
- ✓ Échanges interactifs

VII. Documents remis

Synthèse de la présentation